



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 01/09/2021

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES – COMMUNE DE GIPCY Dimanche 16 octobre et dimanche 23 octobre 2022 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Des élections municipales partielles complémentaires auront lieu à GIPCY le dimanche 16 octobre 2022, pour le premier tour, et dans l'éventualité d'un second tour, le dimanche 23 octobre 2022, pour le renouvellement partiel du conseil municipal. Les déclarations de candidature devront être déposées à la **Préfecture de l'Allier**, 2 rue Michel de l'Hospital à Moulins.

Horaires de réception des candidatures, sur rendez-vous uniquement :

- pour le premier tour: du lundi 26 septembre 2022 au mercredi 28 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le jeudi 29 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- pour le second tour : le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mardi 18 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La demande de rendez-vous s'effectuera uniquement par téléphone auprès du bureau des élections aux numéros suivants :

04 70 48 33 06 ou 04 70 48 33 31.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS